

PROCES-VERBAL DES AMIS DU THEATRE BARNABE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LE 27 MARS 2018

Au foyer du théâtre Barnabé à Servion à 19h00

L'assemblée est déclarée ouverte à 19h10

Ordre du jour :

- 1.- Bienvenue
- 2.- Liste de présence
- 3.- Procès-verbal de l'assemblée 2017
- 4.- Rapport de la présidente
- 5.- Rapport de la trésorière
- 6.- Rapport des vérificateurs des comptes
- 7.- Approbation des rapports
- 8.- Aide possible en fonction du programme 2018
- 9.- Nominations statutaires :
 - a) du comité
 - b) des vérificateurs des comptes
- 10.-Présentation du programme de la saison 2018 du grand café-théâtre par Noam Perakis directeur
- 11.- Propositions et divers

1. Bienvenue, la Présidente souhaite la bienvenue et déclare ouverte l'assemblée générale à 19h10 laquelle a été convoquée dans les délais. Elle salue en particulier la présence du conseil de fondation du théâtre Barnabé, qui se présentera tout à l'heure et nous fera part des activités et relations en 2018.
2. Liste de présence, chacun est invité à signer la liste de présence, se trouvant à l'entrée. Nous enregistrons la participation de 17 membres. Un certain nombre de personnes ont excusé leur absence pour diverses raisons, la Présidente les remercie pour avoir pris la peine de le faire mais elle n'en donnera pas lecture.
3. Procès-verbal de l'assemblée 2017, la Présidente demande à l'assemblée s'il y a des questions sur le procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mai 2017. Elle signale qu'il peut être consulté sur le site internet du théâtre, rubrique les Amis. Pas de question, elle en demande l'approbation par un lever de main ; admis à l'unanimité. Elle en remercie l'auteur.
4. Rapport de la Présidente, le comité s'est réuni autant que nécessaire, tout cela dans une franche amitié. Hélas l'année 2017 n'a pas été bonne, nous n'avons enregistré que quelques nouveaux membres, pour malheureusement beaucoup de démissions. Ceci est dû aux différents articles de presse qui ont eu pour effet de déstabiliser une partie de nos membres, ce que nous regrettons beaucoup. De plus, le fait que la « REVUE » ne soit plus programmée a été un autre argument pour quitter notre association.
Avec une année de grandes turbulences, comme vous l'avez certainement lu dans nos différents courriers, votre comité a suivi de très près toute cette aventure.

Nous avons eu des contacts très étroits avec les membres du conseil de la fondation ainsi qu'avec la direction du théâtre. C'est ainsi que nous avons pu décider de participer à la mise en place du spectacle « La Cage aux Folles » en offrant la musique, sous la forme d'une bande son.

La présidente profite de la présence des membres du conseil de la fondation pour les inviter à venir nous informer des activités en 2017 et des perspectives d'avenir. Messieurs P. Oulevay, O. Renault, R. Dapple et M. Samatani se présentent et à tour de rôle nous expliquent le sauvetage du théâtre. M. P. Oulevay, administrateur du théâtre le « REFLET » de Vevey, informe que les membres du conseil ont travaillé d'arrache-pied et de façon totalement bénévole pour structurer l'administration et la gestion de ce bel outil qu'est le théâtre Barnabé. L'ensemble se trouve maintenant sur la bonne voie ; toutefois, la prudence est de mise, car il n'y a pas de réserve et l'avenir dépendra du choix des spectacles et de l'intérêt du public. Ensuite M. O. Renault, médiateur à l'EPFL dans les domaines techniques, comédien, nous expose ce qui a motivé ce gros travail, l'enthousiasme de certains comédiens ayant passé par le théâtre Barnabé, prêts à s'investir bénévolement pour que perdure l'aventure. Il nous a exposé dans les grandes lignes le cahier des charges du directeur à désigner. Puis avant même la mise au concours du poste, le nombre de postulations reçues spontanément. Finalement en analysant les compétences des candidats, le choix s'est porté sur M. Noam Perakis. Puis c'est au tour de M. M. Samatani, ancien directeur artistique du théâtre, de nous dire quelques mots et surtout de nous demander de faire confiance à la nouvelle équipe, qui travaille bénévolement depuis la fin de l'année 2017, avant la mise en place des nouvelles structures, soit dès le 1^{er} avril prochain. Pour terminer cette présentation, M. R. Dapple, ancien directeur de la Loterie Romande, qui apporte toute son expérience dans le cadre du conseil de la fondation.

C'est au tour de M. Perakis d'être présenté à l'assemblée, il donne brièvement ses antécédents ainsi que sa motivation à reprendre les activités du théâtre. Il y travaille déjà avec sa compagne ainsi que d'autres connaissances et à titre bénévole. Il reprendra le poste officiellement dès le 1^{er} avril. Quelques questions sont posées par Mme Tauxe, en particulier sur le financement, sur les subventions et le sponsoring. M. Oulevay rassure en signalant que les contacts sont positifs et qu'un certain nombre de soutiens sont acquis.

La présidente termine son rapport en espérant avoir donné une vision un peu plus claire de la composition des organes responsables du théâtre. Elle rappelle également le petit papillon de l'association des Amis, à disposition en nombre afin de nous permettre d'accueillir de nouveaux amis, car on n'est jamais assez d'amis...

Elle signale ensuite que « La cage aux Folles », le spectacle proposé en lieu et place de « La Revue », a suscité beaucoup de discussion, mais finalement a remporté un certain succès. Elle termine son rapport d'activité en remerciant la commune de Servion, pour les services rendus au théâtre ; elle remercie aussi ses collègues du comité, toujours prêts à la soutenir dans sa tâche à la tête de

l'association et ceci en toute amitié. Elle signale encore que le comité souhaite des forces vives pour le renouveler à terme.

5. Rapport de la trésorière, elle nous informe que l'année écoulée a été assez compliquée ; remboursement de la souscription pour les bouquins du 50^{ème}, dont le deuxième sur l'historique du théâtre n'a pas été édité. Pour le 50^{ème}, nous avons appelé nos membres à l'aide ; certains se sont adressés au théâtre directement alors que d'autres ont fait des dons par l'association, ces derniers se montent à 4060 CHF. La contribution de l'association pour la saison passée, a été d'offrir la bande son pour le spectacle de « La Cage aux Folles », à savoir l'orchestre, la direction et l'enregistrement pour un total de CHF 18'166. Dans les recettes, le poste cotisations a baissé suite aux nombreuses démissions enregistrées. De plus nous avons exclu 52 membres, lesquels n'avaient pas honoré leur cotisations depuis deux ans et plus. Nous devons mettre de l'ordre dans notre fichier membres, ainsi il correspond mieux à la réalité. Le résultat de l'exercice est positif et laisse apparaître un bénéfice de CHF 930,95.
Pas de question de l'assemblée, la parole est donnée aux vérificateurs des comptes pour leur rapport.
6. Rapport des vérificateurs des comptes, le rapport est lu par M. Alain Schwab en remplacement de M. Luisier excusé. Il propose après avoir procédé à la vérification par pointage et observé l'exactitude des écritures ainsi que des pièces, d'approuver les comptes tels que présentés et d'en donner décharge à la trésorière ainsi qu'au comité.
7. Approbation des rapports, la Présidente soumet les différents rapports à l'approbation de l'assemblée, qui les accepte à l'unanimité.
8. Aide possible pour la nouvelle saison, le comité n'a pas pris de décision, il attend de connaître la programmation 2018-2019. Il prendra sa décision après discussion avec la nouvelle direction. Ceci se fera dans les semaines qui viennent.
9. Nominations statutaires, a) du comité, Christiane Lüdi Présidente, Robert Besançon vice-président, Chantal Gaudin trésorière, Yvette et Claude Burgat secrétariat, dans sa composition existante par acclamations. Le vice-président insiste auprès de l'assemblée afin que de nouveaux membres rejoignent le comité, afin de donner de nouvelles impulsions qui devraient à terme permettre de recruter de nouveaux membres. C'est un succès M. Nicolas Roehrich va rejoindre le comité, il est vivement applaudi.
b) des vérificateurs des comptes, M. Schwab est proposé, il est vivement applaudi à son tour. La commission se compose de : Mme Diserens-Heymann, M. Zurbuchen et M. Schwab.
10. Présentation du programme de la saison 2018, M. Noam Perakis nous dévoile les grandes lignes de la saison tout en nous informant que tout n'est pas encore définitif. La question est surtout financière, il négocie des accords pour des

coproductions ainsi que pour faire venir des groupes avec leur spectacle, ce qui n'engagerait pas de ressource dans un premier temps. D'abord à l'automne un spectacle par des enfants pour tout public « GAVROCHE ». Ensuite une soirée percussions claquettes, une coproduction avec le groupe « VOX SET. Et très important, la réintroduction dès novembre de « La Revue » qui est indissociable du théâtre Barnabé. Des contacts sont en cours avec l'école Béjart pour une présentation avec utilisation de l'orgue. En mai une comédie musicale « Les producteurs » puis pour terminer une reprise de la comédie musicale « California ».

M. Perakis est vivement encouragé par les applaudissements de l'assemblée, il est remercié par la Présidente.

11. Propositions et divers, Mme Chantal Gaudin rappelle que l'association a édité un papillon, qui fait aussi office d'inscription ; il doit être distribué le plus souvent possible lors des spectacles. Elle constate que dans l'assemblée certaines personnes devraient nous rejoindre. Elle poursuit en demandant à chaque membre présent d'en distribuer au moins un dans leur entourage.

La Présidente remercie tous les participants et les invite à partager le verre de l'amitié dans le hall. Elle clôture ainsi l'assemblée. Il est 20h30.

Le vice-président

Robert Besançon

Le 20 avril 2018